

## SEANCE DU 15 DECEMBRE 2015

-----

L'an deux mil quinze, le quinze décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jacques BINET, Maire.

**Présents** : MM. BINET, DELAMARE, Mmes DESTRUEL, GUIDEMANN, LEREFAT, REMMEAU, MM. GOLFRIN, JOUBERT, GALIEN et PETIT

**Absent excusé** : M. MARGOT qui a donné pouvoir à M. DELAMARE

**Secrétaire de séance** : Mme LEREFAT

Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière séance lequel est approuvé à l'unanimité

### **N° 26/2015 : Schéma Départemental de Coopération Intercommunale**

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

par **11 voix contre**

– **EMET UN AVIS DEFAVORABLE** au projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale présenté le 15 octobre 2015 par Monsieur le Préfet.

Au vu de l'avis défavorable rendu par le conseil municipal, et après débat,

– 3 propositions de regroupement sont soumises au vote des conseillers :

1 - Fusion, au 1er janvier 2017, entre les 3 communautés de communes formant le pays du Roumois , à savoir : Roumois-Nord, Bourgheroulde-infreville et Amfreville la Campagne ;

2 - Fusion, au 1er janvier 2017, avec la seule communauté de communes de Quillebeuf sur Seine et réflexion sur une fusion plus ambitieuse à court terme ;

3 - Fusion au 1er janvier 2017, entre les communautés de communes de Quillebeuf sur Seine, Bourgheroulde-Infreville, Amfreville la Campagne, Beuzeville, Honfleur, Pont-Audemer, Val de Risle, Vièvre Lieuvin, Corneilles et Thiberville et Roumois Nord

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré :

Par 11 voix en faveur de la proposition n°2 :

- **DEMANDE** le regroupement de la Communauté de Communes du Roumois Nord avec la seule Communauté de Communes de Quillebeuf sur Seine au 1er janvier 2017, et réflexion sur une fusion plus ambitieuse à court terme.